



# L'Autriche L'Autriche



## Et la Fédération des Syndicats Autrichiens

### Statistiques provenant de [L'état du monde 2006](#)<sup>1</sup>

**Capitale** : Vienne

**Superficie** : 83 860 km<sup>2</sup>

#### Démographie

- Population (2005): 8 190 000 habitants
- Densité (2005): 97,7 hab. /km<sup>2</sup>
- Croissance annuelle (2000-2005) : 0,2 %
- Espérance de vie (2000-2005) : 78,9 années
- Population urbaine (2001): 65,8 %
- Langues : Allemand (officielle), serbo-croate, hongrois, tchèque, slovaque, slovène
- Monnaie : Euro (1€ = 1,38\$ CAD au 2006-03-10)

#### Indicateurs socioculturels

- Développement humain (IDH, 2002) : 0,934
- Espérance de scolarisation (2002-2003) : 14,9 années
- Scolarisation de niveau universitaire (2004) : 48,3% de la population 20-24 ans
- Accès à Internet (2004) : 462,03 habitants sur 1000

#### Économie

- PIB total en 2004 (PPA) : 254 095 millions \$
  - Croissance annuelle (1993-2003) : 2,1%
  - Croissance annuelle (2004) : 2,0%
- PIB par habitant en 2004 (PPA) : 31 406 \$
- Taux d'inflation en 2004 : 2,0%
- Taux de chômage (fin d'année 2004) : 4,5%

---

<sup>1</sup> DIDIOT, Béatrice, Serge Cordellier et Lucie Chabrol, *L'état du monde : Annuaire économique géopolitique mondial 2006*, Montréal, Éditions La Découverte/Boréale, 2005, pp. 453-456.

## Échanges extérieurs (2004)

- Importations : 115 072 millions \$
  - Principaux fournisseurs : UE 81,3%
  - Principaux fournisseurs : Asie 6,4%
- Exportations : 115 657 millions \$
  - Principaux clients : UE 71,5%
  - Principaux clients : PED 14,5% (Pays en développement)



L'Autriche et les pays environnants



Localisation de l'Autriche en Europe

## Introduction sur la présence des syndicats en Autriche

Avant de présenter un des grands syndicats autrichiens, soit la Fédération des Syndicats Autrichiens (*Österreichischer Gewerkschaftsbund* ou ÖGB), un léger survole du mécanisme de reconnaissance face aux partenaires sociaux de ce pays s'impose. Ce mécanisme possède deux différenciations majeures :

- 1) en ce qui a trait aux types de relations des différents partenaires sociaux, c'est-à-dire «la négociation collective et la consultation/concertation (bi ou tripartite)<sup>2</sup>»;
- 2) en ce qui a trait aux différentes organisations, soit au niveau légal (affiliation obligatoire) ou volontaire. La Chambre Fédérale Économique (WKÖ) et celle du Travail (*Bundesarbeitskammer* ou BAK) sont des exemples d'organisations légales, tandis que le syndicat ÖGB en est un d'organisation volontaire.

<sup>2</sup> <http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-0.html>

### *Les organisations légales*

La WKÖ et la BAK sont les deux structures constituant «le chapeau fédéral d'un ensemble de Chambres, organisées géographiquement (BAK) ou géographiquement et sectoriellement (WKÖ)<sup>3</sup>». Ces différentes Chambres possèdent à priori les mêmes intentions et obligations : d'un point de vue socio-économique, représenter et élaborer différentes politiques publiques. D'un point de vue formel, les membres et organisations composant ces Chambres voient leurs différents intérêts unifiés par celles-ci, sauf en ce qui concerne les cadres supérieurs du secteur public ainsi que le secteur public. Certaines études et collectes de statistiques seront également sous l'essor de ces Chambres.

### *Les organisations volontaires*

Le syndicat ÖGB ainsi que le VÖI (*Vereinigung Österreichischer Industrieller*) sont des exemples de ce type d'organisation où tant les employés que les employeurs peuvent décider de s'y affilier librement, sans aucune obligation. Le VÖI représente en fait une petite partie des employeurs des grandes entreprises présentes sur le marché des exportations. Participant à la négociation collective, notons que les dispositions concernant les associations et les partenaires sociaux entourent ces organisations volontaires.

Formellement reconnue en Autriche, la liberté d'association doit suivre des critères précis figurant dans la Loi sur les Associations pour reconnaître leur existence. «En ce qui concerne la capacité à négocier et signer des conventions collectives, les dispositions prévues par la loi autrichienne via la Constitution du travail de 1974 (*Arbeitsverfassungsgesetz -ArbVg*) prévoient que les associations doivent bénéficier d'une licence accordée par l'Office de Conciliation (*Bundeseinigungsamt*)<sup>4</sup>».

---

<sup>3</sup> <http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-0.html>

<sup>4</sup> Ibidem

## Présentation d'un syndicat autrichien

### *La Fédération des Syndicats Autrichiens – ÖGB (Österreichischer Gewerkschaftsbund)*



Étant composée de quatorze affiliés qui couvrent la grande majorité de toute l'économie autrichienne, «la Fédération des Syndicats Autrichiens constitue l'unique organisation syndicale intersectorielle en Autriche<sup>5</sup>», et ce, tant pour le secteur public que privé. Il est à noter que «le principe du syndicalisme de branche n'est pas totalement d'application<sup>6</sup>», et ce, les différenciant de l'Allemagne. Plus spécifiquement, on entend par là que, dans le cas du secteur privé, presque tous les employés, et notamment les cadres, se retrouvent jumelés à une organisation unique appelée GPA (qui sera examinée plus tard), alors que les ouvriers se répartissent à l'intérieur de huit syndicats sectoriels. Les employés et les ouvriers sont par contre unis en ce qui concerne le syndicat du secteur artistique et des médias. Les travailleurs œuvrant pour le secteur public selon un niveau administratif sont représentés par quatre organisations, soit les pouvoirs locaux, les chemins de fer, le niveau fédéral (Bund) et des provinces (Länder), et le service des Postes.

Comme il a été mentionné précédemment, l'ÖGB possède le statut juridique d'association volontaire par les employés et ouvriers, et donc, les procédures d'adhésion à l'ÖGB sont des affiliations totalement libres. Du côté des ressources financières, il est difficile de pouvoir les cibler étant donné l'indisponibilité des données comptables, mais par contre, en 1997, l'ÖGB employait 1724 salariés<sup>7</sup>.

À présent, voici comment se réalisent les procédures d'élection des représentants. «Un facteur important dans le processus d'élection et de représentation des membres au sein de l'ÖGB est l'existence informelle de sept factions politique en son sein, en lien plus ou

---

<sup>5</sup> <http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-7.html>

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> Ibidem

moins étroit avec les partis présents au sein du parlement autrichien<sup>8</sup>». Une tendance sociale-démocrate occupe habituellement la majorité de ces sept factions politiques et, par conséquent, le résultat des élections sociales décidera de leur poids dans le syndicat. Suite à ce résultat, les représentants de chacune des factions se verront assignés aux instances syndicales. Évidemment, tout le processus de délégation s'opère selon différentes étapes, soit «des comités d'entreprises jusqu'aux instances dirigeantes du syndicat<sup>9</sup>». La composition de l'ÖGB est la suivante :

- le Congrès Fédéral : Nombre variant des représentants des syndicats membres qui y siègent en fonction de leur importance;
- la Commission de Contrôle sans voix délibérative : les salariés et catégories particulières (femmes, enfants, etc.)
- le Comité Exécutif Fédéral
- le Conseil de Présidence : Président de l'ÖGB, ses six vice-présidents et ses secrétaires généraux.

Concernant la base de représentativité de l'organisation, «l'ÖGB comptait 1 535 053 affiliés en 1996, soit 50% des salariés autrichiens<sup>10</sup>», incluant autant les membres retraités que les chômeurs. «Selon Eurocadres, les affiliations cadres au sein de l'ÖGB se montent à 178 000<sup>11</sup>». D'après le type d'industrie, le taux de syndicalisation diffère grandement. Celui-ci est plus bas dans le secteur des services et des employés, alors que les ouvriers de l'industrie manufacturière possèdent un taux de syndicalisation très élevé. Cette organisation possède un rôle privilégié face à la convention collective, puisque «l'ÖGB est la seule organisation volontaire de travailleurs habilitée à signer des conventions collectives par l'Office Fédéral de Conciliation<sup>12</sup>», disposant ainsi d'un monopole effectif dans ce domaine. Quant à son rôle dans la consultation, «l'ÖGB bénéficie du statut de Partenaire Social et participe à la plupart des instances de consultation/concertation avec l'Autriche, en se coordonnant informellement avec la Chambre Fédérale du Travail (BAK)<sup>13</sup>». Neuf

---

<sup>8</sup> <http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-7.html>

<sup>9</sup> Ibidem

<sup>10</sup> Ibidem

<sup>11</sup> [http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS\\_11\\_2001.pdf](http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS_11_2001.pdf), page 26

<sup>12</sup> <http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-7.html>

<sup>13</sup> Ibidem

des vingt-cinq sièges accordés aux organisations de salariés à l'intérieur de la Commission Paritaire appartiennent à l'ÖGB. Sur le plan international, en plus d'être membre à la Confédération européenne des syndicats (CES), les conférences annuelles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) voit trois des quatre représentants du côté salarié nommés par l'ÖGB.

Voici maintenant une brève présentation du GPA, soit le plus important syndicat affilié à l'ÖGB et qui concerne une affiliation volontaire des employés du secteur privé, ainsi que des cadres. Le GPA se compose :

- «Au niveau central : d'une Assemblée Générale, au sein de laquelle siègent les représentants des sections provinciales, et des associations de branche, compétente pour élire le comité exécutif, les présidents et vice-présidents, et d'un comité exécutif élu en son sein, et qui se compose d'un conseil de présidence (présidents et vice-présidents), de représentants des niveaux provinciaux et sectoriels;
- au niveau provincial, l'organisation est similaire à celle du niveau central, avec des comités exécutifs provinciaux et des assemblées provinciales;
- au niveau sectoriel, chaque branche dispose d'une Assemblée générale, composée de délégués des membres de comités d'entreprises syndiqués et d'un comité exécutif<sup>14</sup>».



Il y avait 396 salariés au sein du GPA en 1997, ainsi que 8500 mandataires élus. Au cours de la même année, on y retrouvait 301 579 membres, soit près de 21% du nombre total d'affilié au sein de l'ÖGB.

«Le GPA participe à la gestion de nombreux fonds, comme :

- Les fonds de pension publics pour employés du secteur privé ([...] 70% des sièges à l'assemblée générale) ;

---

<sup>14</sup> [http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS\\_11\\_2001.pdf](http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS_11_2001.pdf), page 26.

- Les instances autonomes des fonds publics d'assurance accidents ([...] 15% du nombre total de sièges);
- Les instances autonomes des fonds publics d'assurance-santé régionaux ([...] 30% du nombre total de sièges);
- Service de l'emploi au niveau fédéral, régional et provincial ([...] en moyenne 7% des sièges)<sup>15</sup>».

Le GPA possède également une bonne présence internationale en étant une organisation «affiliée à Uni-Europa, à la Fédération européenne des unions de travailleurs de l'agriculture, à la Fédération mondiale des employés<sup>16</sup>». Elle est également indirectement affiliée à la CES via l'ÖGB.



**L'Autriche, membre de  
l'Union Européenne**



**CES - Confédération  
européenne des syndicats**

<sup>15</sup> [http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS\\_11\\_2001.pdf](http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS_11_2001.pdf), pages 26 et 27.

<sup>16</sup> [http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS\\_11\\_2001.pdf](http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS_11_2001.pdf), page 27.

## Bibliographie

### *Adresses Internet*

- European industrial relations observatory on-line,  
[\[http://www.eiro.eurofound.eu.int/2001/04/inbrief/at0104212n.html\]](http://www.eiro.eurofound.eu.int/2001/04/inbrief/at0104212n.html)
- Institut des sciences du travail (IST), «*Partenaires sociaux en Europe*»,
  - [\[http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-7.html\]](http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-7.html)
  - [\[http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-8.html\]](http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-8.html)
  - [\[http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-9.html\]](http://www.trav.ucl.ac.be/partenaires/au-9.html)
- LECLERC, Jacques, «*L'aménagement linguistique dans le monde*»,  
[\[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/autrichesitgen.htm\]](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/autrichesitgen.htm)
- U.S. Department of State, Bureau of European and Eurasian Affairs  
February 2006, [\[http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3165.htm\]](http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3165.htm)
- WALTHERY, Pierre, Rapport de synthèse, «Les organisations affiliés à la CEC et à EUROCADRES au sein de pays membre de l'UE», 2001, 93 pages,  
[\[http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS\\_11\\_2001.pdf\]](http://www.trav.ucl.ac.be/recherche/P&MS_11_2001.pdf)
- Wikipedia The Free Encyclopedia, [\[http://en.wikipedia.org/wiki/Austria\]](http://en.wikipedia.org/wiki/Austria)

### *Ouvrage*

- DIDOT, Béatrice, Serge Cordellier et Lucie Chabrol, *L'état du monde : Annuaire économique géopolitique mondial 2006*, Montréal, Éditions La Découverte/Boréale, 2005, 666 pages.

Étude réalisée par [Frédéric Auger](#) dans le cadre du [cours GIE 64375](#) « Relations humaines dans les affaires internationales », programme de [MBA en gestion internationale](#) de l'Université Laval, [professeur Gérard Verna](#), le 12 mars 2006.